

POPULATION & SOCIÉTÉS

Deux enfants par femme dans la France de 2006 : la faute aux immigrées ?

François Héran* et Gilles Pison*

Avec une fécondité de deux enfants par femme en 2006, la France est proche du seuil de remplacement des générations. Est-ce dû à la présence des étrangers, comme on le dit souvent ? À partir de données inédites des vagues de recensement de 2004 et 2005, François Héran et Gilles Pison montrent que non : l'apport des étrangères au taux de fécondité national est modeste (+0,1 enfant) malgré une fécondité en hausse chez les nouveaux entrants. Immigration ou pas, la France se situe bel et bien aux premiers rangs de la fécondité en Europe.

L'Insee a publié en janvier le bilan démographique de l'année 2006, en distinguant la métropole et l'Outre-mer [1]. Il en ressort que la métropole n'a pas eu besoin de l'Outre-mer pour relever son taux de fécondité, qui est passé de 1,71 enfant en moyenne par femme en 1995 à 1,98 aujourd'hui. Certes, la fécondité des DOM avoisine 2,5 enfants par femme, mais comme ils représentent à peine 3% de la population française et 4% des naissances de France, ils n'ajoutent au taux de fécondité national que 0,02 enfant.

Mais le niveau de fécondité de la métropole n'est-il pas lui-même fortement gonflé par l'immigration ? Cette idée très répandue traduit souvent la hantise d'un rapport de forces numérique entre Français et étrangers (ou autochtones et immigrés) qui deviendrait défavorable aux premiers. Laissons de côté les aspects idéologiques pour nous limiter aux faits.

◆ Forte contribution aux naissances, faible contribution à la fécondité

Les sources disponibles invitent à se pencher d'abord sur la fraction la plus récente de l'immigration, les étrangers. Les bulletins d'état civil enregistrent la nationalité des parents pour chaque naissance survenue

* Institut national d'études démographiques

(1) Un calcul partant des pères donne des résultats proches, de même qu'un calcul reposant sur les deux sexes qui compterait les naissances de couple étranger pour un et celles de couple mixte pour un demi.

en France, y compris si l'union a été célébrée à l'étranger et quel que soit le statut du séjour, régulier ou non. En 2006 comme en 2005, il s'avère qu'une naissance sur huit environ, soit 100 000 sur 800 000, était de mère étrangère, dont la moitié d'unions mixtes (1). D'après les données consolidées de 2005 pour la métropole, cela fait 94 310 naissances sur 774 355, soit 12,2% (tableau 1). La contribution des étrangères à la natalité de la France est donc importante et mérite d'être soulignée. Mais quelle est leur contribution au taux de fécondité ?

Tableau 1 - Naissances par nationalité des parents, France métropolitaine, 2005

	Nombre d'enfants :	
	total	dont de mère étrangère
Enfants nés de parents non mariés		
mère française	340 849	
mère étrangère	25 945	25 945
Enfants nés de parents mariés		
les deux parents français	311 842	
le père étranger, la mère française	27 354	
le père français, la mère étrangère	25 912	25 912
les deux parents étrangers	42 453	42 453
Ensemble	774 355	94 310

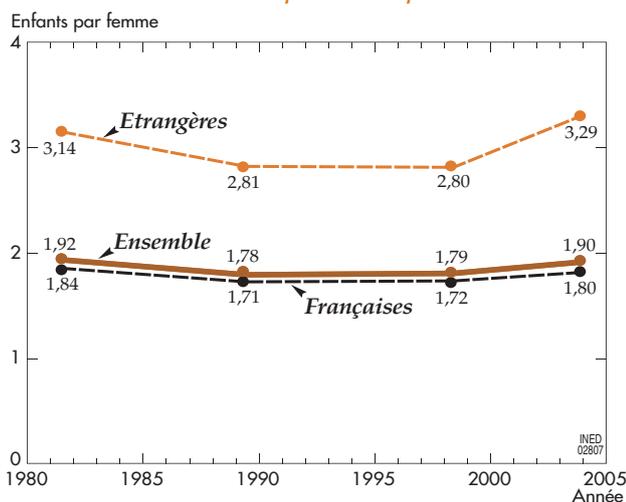
Source : Insee (www.insee.fr)

Éditorial – Deux enfants par femme dans la France de 2006 : la faute aux immigrées ?

Forte contribution aux naissances, faible contribution à la fécondité - p. 1 • L'apport des étrangères au taux de fécondité du pays : +0,1 enfant par femme - p. 2 • Immigration ou pas, une fécondité exceptionnelle en Europe - p. 4

Encadré 1 : Bilan 2006 un excédent naturel record qui ne durera pas - p. 2 • Encadré 2 : Comment mesurer au mieux la fécondité des immigrées ? - p. 4

Figure 1 - La fécondité des Françaises et des étrangères en France métropolitaine depuis 1980



(F. Héran et G. Pison, *Population & Sociétés*, n° 432, Ined, mars 2007)

Sources : [3] et Insee (exploitation de l'état civil et des recensements de 2004 et 2005).

Le résultat peut surprendre : l'immigration contribue fortement aux naissances mais faiblement au taux de fécondité. On peut le montrer sur un exemple. Imaginons 75 Françaises avec une moyenne de deux enfants par femme et 25 étrangères avec la même moyenne. Ces dernières contribueront aux naissances dans une proportion de 25 %, mais sans rien modifier au taux de fécondité. Leur contribution à la natalité sera simplement due au fait qu'elles représentent 25 % des mères. C'est que le nombre de naissances est le produit de deux facteurs indépendants : le nombre de femmes en âge d'avoir des enfants et leur propension à en avoir. Il est erroné de croire que les étrangères alimentent forcément le taux de fécondité du pays d'accueil au prorata des naissances (2).

Mais imaginons une autre situation : un pays où 99 % des femmes auraient deux enfants, tandis qu'une minorité de 1 % en aurait sept. Ce surcroît de fécondité aurait peu d'effet sur le taux national, qui passerait seulement de 2,00 à 2,05. Pour que les étrangères contribuent fortement au taux de fécondité et pas seulement aux naissances, il faut à la fois qu'elles représentent une fraction importante des mères et que leur fécondité soit très supérieure à la moyenne (3).

◆ L'apport des étrangères au taux de fécondité du pays : + 0,1 enfant par femme

Où en est la France à cet égard ? Les derniers résultats connus pour la métropole remontent aux années 1998-1999 et confirment ceux de 1990 (figure 1). Ils se fondaient sur le rapprochement de l'état civil et du recensement de 1999, complété par l'enquête Famille [3]. Les Françaises et les étrangères avaient respectivement 1,7 et 2,8 enfants par femme, soit 1,1 enfant de différence. Toutes populations réunies, le taux de fécondité de la France s'approchait de 1,8, ce qui veut dire que la présence des étrangères ajoutait moins de 0,1 enfant au taux de fécondité national. Comment expliquer un apport aussi minime, alors qu'elles contribuaient déjà à

Encadré 1

Bilan 2006 : un excédent naturel record qui ne durera pas

L'Insee estime la population de la France au 1^{er} janvier 2007 à 63,4 millions d'habitants, dont 61,5 en métropole et 1,9 outre-mer [1]. En France métropolitaine, pour l'année 2006, le solde naturel atteint 276 500 personnes (796 800 naissances moins 520 300 décès), le solde migratoire (la balance des entrées et des sorties) est estimé à 95 000.

De 2005 à 2006, l'espérance de vie progresse de quatre mois pour les hommes et de trois mois pour les femmes, atteignant respectivement 77,2 ans et 84,1 ans. Le changement de comportement à l'égard des personnes âgées depuis la canicule se traduit par une progression de l'espérance de vie au-dessus de la tendance observée avant 2003 : près de cinq mois ont été ainsi gagnés.

Le solde migratoire reste modéré. Même majoré à l'excès à 3‰ (au lieu de 1,6), pour tenir compte des migrations irrégulières, la France se situe encore vers le bas du tableau européen : le solde migratoire approche 4‰ au Royaume-Uni, 6‰ en Autriche et en Suisse, 8‰ en Irlande, 11‰ en Italie et... 15‰ en Espagne [4].

Ce bilan ne doit pas occulter les évolutions déjà inscrites dans la pyramide des âges. Au-delà du record actuel, la chute de l'excédent naturel est inévitable : le baby-boom ayant pris fin en 1974, le nombre de femmes en âge d'avoir des enfants diminuera légèrement avant de se stabiliser, de même que le nombre de naissances, même si la fécondité actuelle se maintient. À l'inverse, à mesure que disparaîtront les générations du baby-boom, le nombre de décès augmentera. Le solde migratoire devrait donc devancer le solde naturel d'ici une génération, voire plus tôt, pour devenir la première composante de notre croissance et cela quel que soit le niveau futur des migrations, par nature imprévisible. Ce ne sera pas l'effet d'un surcroît de fécondité des étrangers ou d'une politique migratoire mais le contre-coup du baby-boom parvenu en fin de course.

12 % des naissances ? C'est que les étrangères représentaient seulement 7 % des femmes en âge d'avoir des enfants. Leur enfant supplémentaire ne pouvait peser dans le taux de fécondité national que dans une proportion de 7 %, soit 0,07 enfant.

Or l'Europe connaît depuis 1999 une nette remontée de l'immigration, surtout en provenance des pays du Sud. Très concentré sur l'Europe méditerranéenne, cet afflux s'observe aussi en France, mais à un degré moindre (4) (encadré 1). Il s'est accompagné d'une augmentation de la fécondité des étrangères (encadré 2). C'est ce qui ressort des vagues de recensement de 2004 et 2005 réunies, qui livrent une première image de la situation en 2004 (figure 1) (5). Alors que la fécondité des Françaises de métropole a progressé de 1,7 à 1,8 enfant par femme depuis 1999, celle des étrangères est

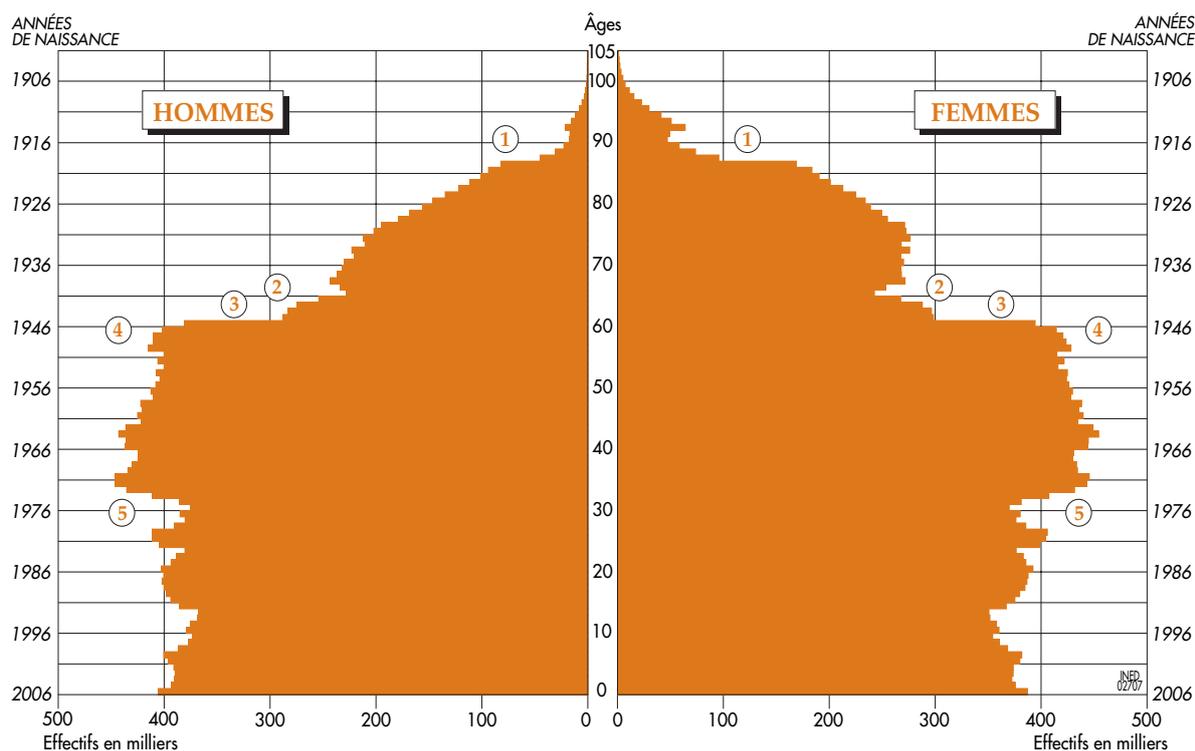
(2) On peut certes appliquer une règle de trois pour décomposer le taux de fécondité au prorata des naissances classées par nationalité de la mère, mais cela ne fournit pas les taux de fécondité respectifs. En 2004, par exemple, le taux de 1,90 en métropole additionne une composante française de 1,67 et une composante étrangère de 0,23 [2]. Autrement dit, 100 femmes d'âge fertile ont mis au monde 190 enfants, dont 167 de mère française et 23 de mère étrangère, sans qu'on puisse conclure que les Françaises ont eu en moyenne 1,67 enfant et les étrangères 0,23. Sur ces 100 femmes, en effet, 93 étaient françaises et 7 étrangères.

(3) Pour simplifier, nous admettons ici que les taux de fécondité par âge présentent le même profil entre les Françaises et les étrangères.

(4) Voir le site www.ined.fr « Les flux migratoires d'après les titres de séjour de moins d'un an » (calculs de X. Thierry).

(5) Données provisoires, calculables depuis février 2007, que l'Insee prévoit d'affiner au terme du premier cycle du nouveau recensement (2004-2008). Elles actualisent des estimations présentées dans F. Héran, *Le Temps des immigrés*, Seuil/La République des idées, 2007, chap. 3.

POPULATION DE LA FRANCE

ÉVALUATION PROVISOIRE AU 1^{ER} JANVIER 2007

① Déficit des naissances dû à la guerre de 1914-1918 (classes creuses)

② Passage des classes creuses à l'âge de fécondité

③ Déficit des naissances dû à la guerre de 1939-1945

④ Baby-boom

⑤ Fin du baby-boom

(F. Héran et G. Pison, *Population & Sociétés*, n° 432, Ined, mars 2007)

Source : Insee.

Tableau 2 - Indicateurs démographiques 1950 à 2006, France métropolitaine

	1950	1960	1970	1980	1990	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005(p)	2006(p)
Naissances (m)	858	816	848	800	762	727	738	745	775	771	762	761	768	774	797
Décès (m)	530	517	540	547	526	530	534	538	531	531	535	552	509	528	520
Excédent naturel (m)	328	299	308	253	236	196	204	207	244	240	226	209	258	247	276
Solde migratoire (m)	35	140	180	44	80	40	45	60	70	85	95	100	105	95	95
Variation totale (m)	363	439	488	297	316	236	249	267	314	325	321	309	363	342	371
Ajustement (1) (m)	-	-	-	-	-	-53	-53	86	86	86	86	86	-	-	-
Taux de natalité (t)	20,5	17,9	16,7	14,9	13,4	12,5	12,6	12,7	13,1	13,0	12,7	12,6	12,7	12,7	13,0
Taux de mortalité (t)	12,7	11,3	10,6	10,2	9,3	9,1	9,1	9,2	9,0	8,9	8,9	9,2	8,4	8,6	8,5
Taux de mort. infantile (r)	51,9	27,4	18,2	10,0	7,3	4,7	4,6	4,3	4,4	4,5	4,1	4,0	3,9	3,6	3,7
Indice de fécondité (e)	2,93	2,73	2,47	1,94	1,78	1,73	1,76	1,79	1,87	1,88	1,86	1,87	1,90	1,92	1,98
Espérance de vie :															
hommes (a)	63,4	67,0	68,4	70,2	72,7	74,6	74,8	75,0	75,3	75,5	75,8	75,9	76,8	76,8	77,2
femmes (a)	69,2	73,6	75,9	78,4	80,9	82,3	82,4	82,5	82,8	82,9	83,0	82,9	83,9	83,8	84,1
Mariages (m)	331	320	394	334	287	284	271	286	298	288	279	276	272	276	268
Taux de nuptialité (t)	7,9	7,0	7,8	6,2	5,1	4,9	4,6	4,9	5,0	4,8	4,7	4,6	4,5	4,5	4,4
Population (2) (m)	42 010	45 904	51 016	54 029	56 893	58 299	58 497	58 850	59 249	59 660	60 067	60 462	60 825	61 167	61 538
Moins de 20 ans (2) (m)	12 556	14 665	16 748	16 419	15 632	15 027	15 018	15 044	15 054	15 060	15 069	15 124	15 151	15 175	15 204
65 ans ou plus (2) (m)	4 727	5 288	6 174	7 541	8 036	9 164	9 285	9 422	9 543	9 667	9 779	9 871	9 991	10 059	10 111
Moins de 20 ans (2) %	29,9	31,9	32,8	30,4	27,5	25,8	25,7	25,6	25,4	25,2	25,1	25,0	24,9	24,8	24,7
65 ans ou plus (2) %	11,3	11,5	12,1	14,0	14,1	15,7	15,9	16,0	16,1	16,2	16,3	16,3	16,4	16,4	16,4

(a) années - (e) nombre d'enfants par femme - (m) milliers - (p) provisoire - (r) pour 1 000 naissances vivantes - (t) pour 1 000 habitants

(1) les estimations de population pour la période 1990-2003 tiennent compte d'un ajustement destiné à rétablir la cohérence comptable entre les recensements de 1990, 1999 et les enquêtes de recensement de 2004, 2005 et 2006 (voir Richet-Mastain, 2007 [1]) - (2) en fin d'année.

Source : Insee, Division des enquêtes et études démographiques (<http://www.insee.fr>).

remontée de 2,8 à 3,3, soit 1,5 enfant de plus que les Françaises. Mais comme les étrangères restent minoritaires parmi les femmes en âge d'avoir des enfants (7%), le surcroît de fécondité qui en résulte pour la métropole en 2004 ne dépasse guère un dixième d'enfant : le taux de fécondité des seules Françaises est de 1,8 enfant par femme, il passe à 1,9 toutes nationalités réunies. Lors des recensements de 1982, 1990 et 1999, les étrangères relevaient la fécondité du pays d'environ 4% ; elles le relèvent désormais de 6% (6). C'est une progression sensible mais modérée.

Si l'on passe des *étrangères* aux *immigrées* (incluant les étrangères devenues françaises), la contribution aux naissances progresse car les immigrées représentent en 2004 environ 15% des femmes ayant accouché dans l'année. Mais l'effet sur le taux de fécondité du pays est plus limité, car les immigrées naturalisées, dont l'arrivée est souvent ancienne ou à un âge précoce, pratiquent davantage les unions mixtes et se rapprochent des Françaises de naissance par leur comportement de fécondité : 2,1 enfants en moyenne, au lieu de 2,6 pour l'ensemble des immigrées et 3,3 pour les étrangères (encadré 2).

◆ Immigration ou pas, une fécondité exceptionnelle en Europe

Croire que la position de la France aux premiers rangs des taux de fécondité en Europe s'explique par l'immigration supposerait qu'il y ait moins d'immigration ailleurs. Or la plupart de nos voisins ont accueilli en dix ans bien plus de migrants que la France : leur population ne croît chaque année que par la migration, alors qu'elle n'explique chez nous que le quart de la croissance (encadré 1). La fécondité de l'Europe est proche de 1,5 enfant par femme. Limitée aux nationaux, elle

(6) Pour 2006, bien que les données détaillées ne soient pas encore disponibles, on peut donc supposer que si le taux de fécondité en métropole a atteint 1,98 enfant par femme, la fécondité des seules Françaises est proche de 1,9.

RÉFÉRENCES

- [1] Lucile RICHET-MASTAIN - « Bilan démographique 2006 : un excédent naturel record », *Insee Première*, n° 1118, janv. 2007, ainsi que le serveur de l'Insee : www.insee.fr
- [2] France PRIoux - « L'évolution démographique récente en France », *Population-F*, 61 (4), 2006, pp 393-436
- [3] Françoise LEGROS - « La fécondité des étrangères en France : une stabilisation entre 1990 et 1999 », *Insee Première*, n° 898, mai 2003
- [4] Giampaolo LANZIERI - « La population en Europe en 2005 : les premiers résultats », *Statistiques en bref*, n°16, 2006, Eurostat.
- [5] Laurent TOULEMON - « La fécondité des immigrées : nouvelles données, nouvelle approche », *Population & Sociétés*, n° 400, 2004
- [6] Michèle TRIBALAT - « Fécondité des immigrées et apport démographique de l'immigration étrangère », dans CUDEP, *La population de la France. Evolutions démographiques depuis 1946*, tome II, 2005, p. 727-767
- [7] Guy DESPLANQUES - « Mesurer les disparités de fécondité à l'aide du seul recensement », *Population-F*, 48 (6), 1993, pp 2011-23

reculerait encore, si bien que les écarts avec la France, loin de se combler, se creuseraient. À titre d'exemple, lors du dernier recensement suisse, les citoyennes helvétiques avaient 1,2 enfant et les étrangères près de 2. Celles-ci relevaient le taux de fécondité du pays, mais seulement de 1,2 à 1,4. L'Allemagne et l'Europe du sud sont dans des situations analogues. Plus que la fécondité des étrangères, c'est donc la fécondité des Françaises qu'il convient d'expliquer. Impossible de le faire sans évoquer la politique de soutien à la famille et à l'enfance pratiquée avec constance par la France depuis soixante ans et dans un large consensus. Mais ceci est une autre histoire...

Encadré 2

Comment mesurer au mieux la fécondité des immigrées ?

Les vagues de recensement de 2004-2006 attestent la forte tendance des migrantes à attendre d'être en France pour mettre au monde leur premier enfant, tendance soulignée ici même par Laurent Toulemon [5] et confirmée depuis [6]. On peut en effet déduire des dates de naissance des enfants recensés (méthode des « enfants déclarés au foyer », pratiquée à l'Insee [7]) que l'indicateur conjoncturel de fécondité des immigrées est très bas avant l'arrivée en France (environ 1 enfant par femme) et qu'il monte en flèche dans l'année qui suit (aux alentours de 4 enfants), avant de revenir ensuite au régime de croisière proche de la descendance finale (entre 2 et 3).

Rappelons le principe d'un tel indicateur (1) : il mesure chaque année ce que serait la fécondité finale des femmes si elles gardaient toute leur vie le niveau de fécondité observé actuellement aux divers âges. L'indicateur est donc très sensible aux effets de calendrier et de territoire. En estimant la fécondité du moment à partir des seules naissances survenues en France et après une vague d'entrées récente, il surestime la fécondité des immigrées, puisqu'il laisse de côté la sous-fécondité antérieure à l'arrivée et vient trop tôt pour prendre en compte le retour ultérieur à la normale. En privilégiant les arrivées récentes, l'indicateur du moment fait l'hypothèse que les immigrées se comporteront toute leur vie comme de perpétuelles arrivantes. Pour sortir de cette comparaison bancal, Laurent Toulemon préconise d'appréhender l'ensemble de la trajectoire féconde dans toutes les populations. Le taux de fécondité des immigrées s'en trouve révisé à la baisse et l'écart avec les non-immigrées réduit de moitié.

Mais comment saisir ces trajectoires complètes ? Ce n'était pas possible avec les coupes transversales du recensement classique ; cela le devient en partie depuis que les coupes sont répétées d'année en année. Mais pour dresser le bilan des contributions de l'immigration à la fécondité de la France, le démographe a besoin d'enquêtes rétrospectives sur plusieurs décennies. S'il ne peut ignorer les interrogations fiévreuses du moment, il lui faut du temps et de la patience pour établir sereinement les faits.

(1) On trouvera sur le site de l'Ined une animation expliquant le calcul du taux de fécondité (www.ined.fr, animation « Mesurer la fécondité »).

RÉSUMÉ

Les étrangères contribuent aux naissances de la France dans une proportion de 12% et les immigrées, qui incluent les étrangères devenues françaises, dans une proportion de 15%. La fécondité des étrangères est plus élevée que celle des Françaises (3,3 enfants contre 1,8 en 2004), mais comme ce surcroît ne concerne qu'une minorité au sein de la population, il relève seulement de 0,1 enfant le taux de fécondité de la métropole, qui passe ainsi de 1,8 à 1,9 enfant par femme en 2004. Immigration ou pas, la fécondité de la France reste l'une des plus élevées d'Europe.